

Selon un sondage du Syndicat National des Médecins Homéopathes Français :
La motivation des patients pour continuer à se soigner par homéopathie est grande malgré le déremboursement, mais 15% d'entre eux sont concernés par le renoncement aux soins pour raisons financières

Depuis le déremboursement :

- **65%** des médecins homéopathes interrogés ont observé une stabilité du nombre de leurs consultations par semaine.
- **56%** des médecins homéopathes interrogés déclarent avoir changé leurs habitudes de prescriptions ces derniers mois dans un souci d'impact financier pour leur patientèle.
- En effet, **85%** de leur patientèle se disent prêts à payer plus cher et continueront à se faire soigner par homéopathie ; Ils sont pourtant **15%** à déclarer que le coût des médicaments homéopathiques est à présent rédhibitoire.
- Malgré cet engouement, **57%** des patients interrogés sollicitent leur médecin homéopathe concernant les prestations existantes des mutuelles de santé pour la prise en charge de l'homéopathie.
- **20%** des médecins homéopathes interrogés observent une augmentation du nombre de nouveaux patients. Ceci peut être expliqué par une baisse générale du nombre de médecins homéopathes et un report vers les médecins homéopathes restants.

Paris, le 9 juin 2021 – Le SNMHF, Syndicat National des Médecins Homéopathes Français, a réalisé un sondage auprès de 635 médecins homéopathes pour connaître les premiers impacts du déremboursement des médicaments homéopathiques constatés auprès de leur patientèle. Le taux de réponse (18%) permet d'avoir une première image des conséquences de ce déremboursement et de mieux connaître les attentes de cette communauté. Si, sans surprise, le déremboursement change les habitudes de prescriptions des médecins homéopathes, dans un souci d'impact financier pour leur patientèle, celle-ci demande à être mieux informée sur les prestations existantes des mutuelles de santé pour la prise en charge de l'homéopathie. La grande majorité des patients (85% de la patientèle des médecins homéopathes interrogés), est prête à faire un effort financier pour continuer à se faire soigner par homéopathie mais d'autres (15%) ont dû y renoncer parce que la contrainte financière était trop forte. ***C'est ce que dénonce le SNMHF depuis que la décision du déremboursement a été annoncée et c'est ce qui se passe maintenant : ce sont les patients économiquement fragiles qui doivent renoncer à une prise en charge homéopathique. Ce n'est pas inégalitaire, il s'agit d'une réelle injustice sociale.***

Le déremboursement pousse de plus en plus de médecins homéopathes à changer concrètement leurs habitudes de prescriptions

Soucieux de l'impact du déremboursement des médicaments homéopathiques sur leur patientèle, **56% des médecins homéopathes interrogés déclarent avoir changé leurs habitudes de prescriptions ces derniers mois.** Ils préféreront, à efficacité équivalente, optimiser leurs prescriptions pour diminuer le coût de l'ordonnance. Les médecins homéopathes interrogés font alors figurer par exemple : moins de doses et plus d'équivalents en granules.

De même, les patients interrogés par ces médecins sont particulièrement inquiets quant à l'impact potentiellement néfaste du déremboursement des médicaments homéopathiques sur leur santé. Ainsi, **15% des sondés déclarent un coût trop onéreux et rédhibitoire** qui porte atteinte à leur libre choix de se soigner par homéopathie. Par ailleurs, **57% d'entre eux sollicitent leur médecin homéopathe sur les prestations existantes des mutuelles de santé** pour la prise en charge de l'homéopathie.

Concernant les nouveaux patients des médecins homéopathes interrogés, ils semblent ouverts aux traitements homéopathiques, notamment les jeunes parents et les femmes enceintes.

L'homéopathie intéresse les patients interrogés qui se déclarent même prêts à investir

Pour les personnes interrogées, la présence de l'homéopathie dans l'offre de soin actuelle ne fait pas débat : cela doit être un choix. Même si **15 % déclarent que le coût des médicaments homéopathiques est à présent rédhibitoire, 85 % de ces derniers se disent prêts à payer plus cher pour une offre de soins adaptée à leurs besoins**. De manière générale, si le tarif, ainsi que la nature des médicaments sont les principaux critères de choix d'un traitement médical individualisé, d'autres attentes émergent : **les patients interrogés souhaitent aussi pouvoir compter sur l'expertise de leur médecin homéopathe** en matière de médecine préventive et s'inquiètent d'une disparition progressive des médecins homéopathes. Cette approche "équitable" se concrétise d'ailleurs dans les pratiques du SNMHF, qui accompagne des médecins adhérents formés et passionnés, dans le développement de leur pratique et qui encourage la formation des jeunes médecins.

« 53% des médecins homéopathes ont été sollicités par leurs patients pour agir et défendre l'homéopathie »

Aujourd'hui, **90% des médecins homéopathes adhérents au SNMHF ont décidé de poursuivre leur activité professionnelle**. La plupart, soutenus par le SNMHF, **veulent s'investir personnellement pour la défense de l'homéopathie (60%)**. Depuis sa création, le SNMHF promeut une médecine libérale intégrant l'expertise des médecins homéopathes à l'offre de soins existante.

Le profil des répondants : Si lors de la précédente enquête de 2005, les femmes représentaient 42% des médecins homéopathes, elles représentent aujourd'hui près de 56% de la communauté. L'enquête de 2005 l'annonçait : Si 26% des médecins homéopathes avaient moins de 50 ans, 74% avaient entre 50 et 64 ans et seuls 0,4% exerçaient encore après 65 ans. Aujourd'hui plus de 44% des médecins homéopathes ont plus de 65 ans et sont toujours en activité. Seuls 12,1% ont moins de 50 ans.

Méthodologie du sondage : Sondage réalisé par le SNMHF auprès d'un échantillon de 635 médecins homéopathes français âgés de 30 à 65 ans et plus, exerçant principalement en libéral (97%), représentatif de la communauté des médecins homéopathes française en termes de sexe, âge, secteur d'exercice, régions et catégorie d'agglomération. L'échantillon a été interrogé par mail à travers l'envoi d'un questionnaire d'une durée de 15 min entre le 23/04/21 et le 26/05/21.

A propos du Syndicat National des Médecins Homéopathes Français (SNMHF) : Membre de l'association HoméoFrance et présidé par le Dr Charles Bentz, le SNMHF rassemble les médecins libéraux qui soutiennent une méthode thérapeutique pro-active visant à améliorer la prise en charge médicale autour du patient. Seule, en alternative ou en complémentarité des autres techniques médicales, elle répond à un grand nombre de pathologies des Français. LE SNMHF accompagne un réseau de médecins formés et passionnés, dans le développement de leurs exercices pratiques. Par ailleurs, il encourage la formation des jeunes médecins à travers des actions de sensibilisation. www.snmhf.net

Pour toute demande d'interview

Contact presse : Chloé Méhat, chloemehat.press@gmail.com, 06 89 57 84 63